

39^e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger

Communiqué de presse

La trente-neuvième session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) se déroulera du 23 au 27 octobre 2023 à Paris.

L'AFE, composée de 90 conseillers, couvrant le monde entier, élus pour 6 ans, est l'instance représentative des Français installés hors de France. Présidée par Mme Hélène DEGRYSE, élue de la circonscription Benelux, l'Assemblée est l'interlocuteur du Gouvernement sur la situation des Français résidant à l'étranger et sur les politiques qui sont conduites à leur égard.

Le Conseil économique, social et environnemental accueillera les conseillers de l'AFE pour la première journée de cette 39^e session, le 23 octobre, avec une intervention de son Président, M. Thierry BEAUDET, en ouverture. Les commissions de travail de l'AFE et du CESE auront également un moment d'échange dédié permettant de renforcer les liens entre les deux instances.

La matinée se poursuivra par l'intervention du ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, M. Olivier BECHT.

Au niveau thématique, cette session sera marquée par :

- Les enjeux en matière climatique et de développement durable, avec la présentation des derniers travaux du GIEC d'une part, et la remise du Prix du développement durable de l'AFE d'autre part.
- Le commerce extérieur avec une table-ronde sur « Les entreprises des Français à l'étranger, un atout pour la France ».
- La représentation des Français de l'étranger avec la présentation et l'adoption d'un rapport portant sur la réforme de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Au cours de la semaine, l'AFE poursuivra également ses travaux en commission sur les sujets d'intérêt pour les Français de l'étranger et adoptera des résolutions permettant de prendre en compte leurs préoccupations et leurs contraintes. Parmi les sujets étudiés, peuvent être cités : l'enseignement français à l'étranger et les bourses scolaires, l'impact de l'expatriation pour la jeunesse et le retour en France y compris pour la poursuite d'études supérieures, l'accès au droit et à la justice pour les Français de l'étranger, la fiscalité et le droit au compte bancaire, ou encore les évacuations sanitaires de ressortissants français en cas de crise./.

Inscription aux sessions publiques de l'AFE : sg@assemblee-afe.fr jusqu'au 18 octobre 2023, délai de rigueur. Le programme détaillé des sessions plénières ouvertes au public fait l'objet d'une communication séparée.

Lieu de la 39^e session :

- *Lundi 23 octobre : Conseil économique, social et environnemental, 9 place d'Iéna, 75016 Paris*
- *Du mardi 24 au vendredi 25 octobre : Centre de conférences ministériel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 27 rue de la Convention, 75015 Paris.*